

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Georges REVAZ

M. Jean Coquoz, conseiller d'état

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1948, tome 46, p. 229-233

© Abbaye de Saint-Maurice 2012

M. Jean Coquoz

Conseiller d'Etat

Les « Echos » ont le douloureux devoir d'unir aujourd'hui leur voix à l'unanime cri de douleur qu'a suscité dans notre pays la mort de M. le Conseiller d'Etat Coquoz. Celui que nous pleurons tenait une place de choix dans la grande famille de nos Anciens, en raison de la position sociale qu'il occupait et même en raison des liens très intimes que seuls peuvent créer l'appartenance à tel lieu d'origine ou l'élection de tel domicile.

M. Coquoz était né à Salvan, en 1889, d'une de ces bonnes familles où sont à l'honneur les principes d'ordre, de foncière droiture, de travail. Son père qui besognait fort habilement dans l'art de la ferronnerie avait déjà initié à son métier l'aîné de ses fils. Le second, Jean, n'avait qu'à suivre la même route... mais on estima d'abord qu'une instruction générale plus complète serait la meilleure préparation à sa formation professionnelle et l'aiderait à gagner la dure bataille de la vie... Aussi, ses écoles primaires achevées, fut-il envoyé au Collège de St-Maurice dont il suivit les cours appelés alors industriels. Son séjour ici n'est point marqué de faits extraordinaires, ce qui d'ailleurs n'est pas indispensable. Il est fécond et bienfaisant pour cette intelligence qui sait s'y enrichir non seulement par les disciplines scolaires, mais par le voisinage des études classiques dont on peut dire qu'il déteint sur quiconque vit à ses côtés... Ne serait-ce pas dans cette ambiance que M. Coquoz acquerra ce qui faisait le charme de ses discours, nous voulons dire ce bon goût, cette sobriété, cette mesure dont trop d'orateurs se départissent sans même se douter qu'ils en deviendront fatigants, voire grotesques... A St-Maurice, Jean retrouva un peu de son pays. Le Collège, ou plus exactement le Pensionnat, quoiqu'il n'y eût alors qu'une distinction de raison entre ces deux appellations, avait à sa tête celui qu'aujourd'hui encore, on nomme volontiers le « roi des directeurs », M. le Chanoine Eugène Coquoz. Originaire de Salvan, le bon Directeur avait pour ses

jeunes compatriotes une affection toute spéciale ; non qu'il lésât en leur faveur les lois sacro-saintes de la justice distributive, mais il ne pouvait ignorer les milieux familiaux, leurs atavismes... Dans son cœur comme dans le leur s'enfouissait le souvenir nostalgique d'un même paysage, d'un même chez nous... Cela suffisait à accorder d'emblée les jeunes Salvanais à leur Directeur, en qui ils avaient tôt fait de découvrir l'ami et le père. De plus, Jean pouvait compter parmi ses camarades de nombreux combourgeois. C'était le temps de la prospérité économique de la vallée du Trient ; le budget des familles pouvait encore supporter les frais des études, rien ne venant le grever de ce qui est maintenant le lourd et nécessaire tribut aux divertissements et au luxe. C'était le temps où l'on estimait qu'une bonne instruction mérite des sacrifices de temps et d'argent, le temps où l'on aimait regarder vers l'avenir, dût-on s'accommoder d'un présent plus difficile et moins vite enrichissant... Pour ces raisons, même les montagnards peuplaient notre collège. Jean fut l'un d'eux, aussitôt à l'aise au milieu de camarades qui l'entouraient fraternellement. Il devint membre de la fanfare que dirigeait alors M. Sidler. Le souvenir de ses heures musicales, le Conseiller d'Etat voulut bien nous l'évoquer le jour même où la « Mauritania » du Collège, dont nous conduisions alors les destinées, participait à l'aubade que le vieux Collège offrait à son ancien élève élu au Gouvernement.

Ses études terminées, M. Coquoz rentra dans son village où, plusieurs années durant, il seconda ses père et frère à la forge familiale. Mais voici que la Providence allait le conduire à une croisée des chemins. Un jour, on fit appel à lui pour représenter la Banque cantonale à Salvan, le titulaire de cette charge ayant été promu à d'autres fonctions dans le même établissement. Jean Coquoz, en acceptant cette offre, changeait l'orientation de sa vie. C'est à ce poste, ce nous semble, qu'il inaugura cette carrière qui, après la longue expérience de l'Agence de St-Maurice, le désignerait un jour comme ministre des finances de notre petite république... Il y fit l'apprentissage de l'argent, mais aussi celui de la vie, nul n'étant mieux placé qu'un banquier pour observer la marche des affaires, écouter la pulsation tour à tour

fiévreuse ou engourdie de l'économie d'un lieu. Plus encore, la physionomie d'un peuple n'a plus de secrets face au porte-monnaie ! Peut-être, le futur Conseiller d'Etat,



remué un jour par les larmes d'un père de famille ruiné ou imprévoyant, d'un ouvrier insuffisamment payé et traqué par d'impitoyables créanciers, rêva-t-il de ces lois sociales qu'il voulait élaborer et dont il espérait qu'elles jetteraient de la joie et de la sécurité dans tout notre pays...

Une autre institution qui réclame impérieusement le sens de l'ordre et du devoir, est le service militaire. Jean Coquoz s'y livra tout entier et en gravit rapidement les échelons, jusqu'à celui de colonel. Notre éminent compatriote avait une âme de soldat. Il aimait servir, que ce soit dans l'obéissance ou le commandement. De là, l'estime

qu'avaient pour lui à la fois ses supérieurs hiérarchiques et ses subordonnés. Ajouterions-nous, et cela a son importance, que M. le colonel Coquoz était un bel officier. Son port trahissait une noble majesté, sa démarche un peu solennelle ne manquait pas d'élégance, la tête surtout en imposait avec sa chevelure grisonnante et ce franc regard que nous avons si souvent vu se tourner vers en haut...

En haut ! Le ciel sans doute pour un chrétien, mais les montagnes pour un alpiniste. Et M. Coquoz se passionna pour elles. Les cimes de notre pays, il les connaissait toutes, les ayant parcourues avec cet amour qui vous étreint quand apparaît une belle chose ou que l'on savoure le fruit d'une dure conquête. Au C. A. S., dont il présida la section valaisanne du Monte-Rosa, Jean Coquoz se créa, croyons-nous, les plus ferventes amitiés de sa vie. A la montagne, c'est plus facile de se comprendre et de s'estimer, parce qu'il y a le feu des mêmes périls et des mêmes ivresses et que sans les compagnons de cordée, ce serait partout le vide et la solitude...

Nous avons tour à tour évoqué le collégien, le banquier, le militaire, le clubiste. Il nous reste à écrire un mot de l'époux et du père, nous unissant simplement et cordialement à ce qui fut dit de l'homme d'Etat.

M. Coquoz fut chez lui ce qu'il était dans son activité publique. Il se donnait sans réserve. Son foyer qu'illuminèrent si doucement son épouse et ses beaux-parents, où régnaient la discrétion et une exquise affabilité, connut une bien dure épreuve. Son enfant premier-née, la petite Raymonde, n'était âgée que de quelques jours lorsqu'une maladie lui enleva la vue... Ses yeux sont demeurés éteints depuis lors... et il y a plus de vingt ans. Le cœur des parents en saigna comme d'une blessure qui ne se referma jamais et que seuls atténuèrent le courage chrétien et, dans un ordre plus humain, les succès scolaires d'un fils brillamment doué et qui achèvera dans peu de temps ses études de médecine.

Quand M. Coquoz fut appelé à la magistrature, personne, hormis lui-même, n'en fut surpris. Il accepta cette haute charge pour « servir »... Et l'on a dit combien

l'avaient absorbé ses responsabilités dont le poids véritablement trop lourd eut enfin raison d'une santé devenue fragile. Nous retiendrons surtout de son passage au Gouvernement l'incessante sollicitude qui le penchait sur ses malades de Montana ou de Monthey, sur l'enfance ou la vieillesse nécessiteuse, sur les infortunes de la vie... Pour le prochain malheureux, il voulait multiplier les hôpitaux, les maisons de vacances, les lois sociales.

Lorsque, le 26 juillet, mourait M. le Conseiller d'Etat Coquoz, le Valais perdait un de ses fils les plus dévoués, l'Abbaye, un de ses plus fidèles amis, Salvan, son enfant de prédilection. Un grand cœur a cessé de battre, mais dans notre souvenir et notre reconnaissance, il demeure vivant, avec ce charme indéfinissable que la simplicité et la modestie confèrent à ceux qui œuvrent sans bruit et dans un don de soi chaque jour renouvelé.

Georges REVAZ